

Décision

Générale

colonial

Décision n° 208 Personnel autochtone

n° 208

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Moussa, chef du quartier 5, est licencié de son emploi pour inaptitude physique à compter du 1er mars 1947. Aden Issa, Sonia li Gadaboursi, ancien combattant de la guerre 1914-1918, est nommé chef du quartier 5, en remplacement de Ahmed Moussa. Aref Bourhan, Dankali Hassoba, est nommé chef du quartier 8, pour compter du 1er mars 1947.